



## SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET À L'ACTION INTERSECTORIELLE

Ce centre regroupe les activités du Programme national de santé publique portant sur le soutien au développement des communautés afin de renforcer la capacité des milieux à se prendre en main. Ce soutien se traduit, pour le réseau de la santé, par un accompagnement des communautés vers un développement global, sain et durable. De plus, il regroupe les activités qui soutiennent l'action des autres secteurs (transport, éducation, environnement, etc.) pouvant influencer les déterminants de la santé.

### **ACTIVITÉS**

- Contribution à la détermination des communautés d'appartenance et au renforcement des liens de confiance entre les citoyens et les acteurs locaux du développement.
- Soutien à la participation des membres de la communauté lors de l'analyse du milieu, de la planification, de la mise en œuvre d'actions et de l'évaluation visant l'ensemble des déterminants de la santé et du bien-être.
- Participation aux forums locaux (MRC, conseils municipaux, par exemple) et contribution aux politiques locales afin qu'elles soient favorables à la santé et au bien-être (soutien aux communautés rurales, par exemple).
- Concertation, établissement et animation de partenariats intersectoriels.
- Mise en œuvre d'activités qui mettent à contribution les acteurs intéressés de la communauté.
- Soutien local (planification et réalisation) des projets proposés par des communautés, notamment en ce qui concerne le soutien des familles, la sécurité des quartiers, etc.
- Soutien des partenariats intersectoriels pour mettre en place des activités afin d'agir sur les déterminants de la santé et du bien-être.
- Mise en place et soutien des interventions contribuant à la réduction des inégalités de santé et de bien-être, et de celles qui s'adressent aux communautés les plus défavorisées.

SPUB

CLSC

Mise en vigueur le :  
12-04-01

Révisé le :

Volume  
01

Chapitre  
04

Page  
01

**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET  
À L'ACTION INTERSECTORIELLE**

**COÛTS**

**MAIN-D'OEUVRE**

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

**AUTRES CHARGES DIRECTES**

- Services achetés
- Fournitures et autres charges :
  - ~ imprimés et documentation spécifiques à ce centre d'activités
  - ~ frais d'utilisation d'un service cellulaire et de téléavertisseurs
  - ~ frais de déplacement du personnel affecté à ce centre d'activités
  - ~ frais de congrès et colloques
  - ~ achat ou location de mobilier et d'équipement non capitalisables et non financés par les enveloppes décentralisées
  - ~ fournitures et charges diverses

**Notes:**

1. Les données du centre d'activités sont rapportées en tenant compte des règles et des définitions se trouvant dans la section C du chapitre 3 du MGF et dans les instructions de comptabilisation (chap. 4).
2. Les activités en milieux scolaires primaire et secondaire (en association avec l'approche École en santé) sont présentées dans le s-c/a 4114 Développement, adaptation et intégration sociale, jeunes (6 à 17 ans) et leur famille.